

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Une année scolaire se termine et nous avons le sentiment, pour ne pas dire la certitude, que la situation dans les écoles du Bas-Rhin s'aggrave de mois en mois, d'année en année.

Pour le CSA-SD d'ajustement, jamais nous n'avions eu autant de retour de fiches de suivi à cette phase de carte scolaire. Ce sont des dizaines et des dizaines de collègues qui ont fait appel à nous pour nous présenter la situation de leur école. Oui de leur école, cette école qui ne leur appartient pas mais dont ils ont la conviction qu'elle est bien leur et qu'ils choient comme si elle leur appartenait. Mais vous le savez aussi bien que nous puisque c'est sur ce sentiment que vous surfez pour toujours charger plus la barque des personnels, directrices et directeurs comme adjointes et adjoints, dévoués non pas à l'éducation nationale, non pas au service public d'éducation mais bien à l'École de la République.

La tension monte dans les établissements, ce qui est habituel en fin d'année. Sauf que cette année, et après avoir échangé avec des Inspectrices et Inspecteurs, les tensions connues habituellement en juin ont commencé dès le mois d'octobre.

Nous interrogeant pour essayer de comprendre, nous avons pris attache auprès de nos collègues. C'est bien là notre rôle.

Commençons par le remplacement tout d'abord. La situation ne s'est absolument pas améliorée dans les écoles du Bas-Rhin. Loin de là. Toujours autant d'absences non remplacées et en regard aux décisions que vous avez prises, la situation sera toujours aussi tendue l'année prochaine. L'engagement présidentiel d'un remplacement systématique en cas d'absence n'aura d'autre valeur que celle d'une énième annonce médiatique. Les collègues devront accueillir encore et toujours les élèves des absents et ce n'est certainement pas Andjaro qui va apporter la solution. Andjaro, ce n'est qu'un moyen de gestion déshumanisé et déshumanisant des personnels dédiés à ces missions. Et quand les moyens humains manquent, ce n'est pas un programme informatique qui va les créer.

La revalorisation ensuite. Cette revalorisation qui passe par un « SOCLE » bien inégalitaire et bien loin des 10% promis à chacun lors d'une des nombreuses annonces médiatiques gouvernementales. Cette même revalorisation à laquelle on attache une partie « PACTE ».

Qu'est-ce que ce « PACTE » ? Ce n'est que la déclinaison du fameux « *travailler plus pour gagner plus* » cher à nos gouvernements et héritage des politiques passées. Et ce « PACTE » est bien inégalitaire puisque chaque collègue n'aura pas la même éligibilité pour prétendre accéder aux « briques ». D'ailleurs, est-ce que ce « PACTE » répond à la définition du verbe revaloriser ? Prenons la définition du Larousse par exemple :

« Augmenter le montant des salaires, des retraites, etc., pour tenir compte de l'érosion monétaire. »

Celle du Robert est fort intéressante aussi :

« Rendre son pouvoir d'achat à un salaire. »

Dans ces définitions, il n'est fait nulle mention de tâches supplémentaires mais bien d'une meilleure rémunération pour les mêmes tâches.

Le « PACTE » ne peut donc entrer dans la sphère d'une quelconque revalorisation, les 10% promis ne seront atteints que par une petite minorité.

Autres soucis, les opérations de mobilités comme celles de promotions pour lesquelles les collègues suspectent des irrégularités. Il est regrettable que ces opérations aient été retirées du champ de compétences des CAPD et donc de celui des représentants du personnel. En effet, ces derniers pouvaient expliciter, expliquer et apporter l'assurance à ces agents du respect des règles et de l'équité de traitement. Les recours gracieux commencent à se multiplier, les recours contentieux suivront dans les mois, les années à venir. Et cette judiciarisation elle sera de votre fait Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de votre fait en tant que représentant de l'Institution, pas en tant qu'Inspecteur d'Académie dont le rôle est bien de transmettre aux échelons supérieurs interrogations et attentes des personnels sous sa responsabilité.

Après un très rapide tour d'actualités, concentrons-nous sur les opérations de carte scolaire.

Tout d'abord parlons de l'absence de moyens.

Vous avez fait des choix avec deux impératifs : la situation spécifique de chaque école certes, mais avec également une logique comptable puisque vous n'avez qu'un nombre d'emplois précis, un nombre d'emplois bien insuffisant. Lors du CSA-SD d'ajustement, nous avons parlé de situations qui auraient nécessité des mesures. Nous avons parlé de ce que vivent au quotidien nos collègues et qui justifie le grand nombre de fiches de suivi dont nous avons été destinataires. Et qui justifie également nos incessantes demandes de moyens humains supplémentaires.

Le manque de remplaçants tout d'abord qui fait qu'une formation continue suffisante n'est plus qu'un vague souvenir pour les plus anciens et un vœu pieu pour les autres. Certes le plan de formation a été respecté cette année mais ce plan de formation n'offrait guère de possibilités aux collègues d'une formation continue choisie. Elle était plutôt subie cette formation continue.

La manque de remplaçants qui fait que les absences, malgré Andjaro, ne sont pas ou presque pas remplacées amenant, de fait, une surcharge des classes et donc des collègues obligés d'accueillir des élèves supplémentaires. A noter que vos chiffres théoriques remontés au ministère ne sont alors plus en corrélation avec la réalité du terrain.

Dénonçons aussi le manque de moyens pour une inclusion scolaire de qualité. Les situations explosent dans les écoles et vous le savez puisque vous suivez de très près les travaux de la formation spécialisée. Manque d'accompagnement, manque de formation, classes déjà chargées quand elles ne sont pas surchargées qui plus est avec l'accueil d'élèves de collègues non remplacés... Chacun ici a conscience de cette problématique qui dure et perdure sans que, finalement, les autorités compétentes en la matière ne s'en empare avec la réelle volonté de trouver des solutions respectueuses des agents comme des usagers.

Et puis il y a l'ingérence politique dans ces opérations de carte scolaire pour que tel poste ou tel autre ne ferme pas, ou que tel ou tel collègue ne soit pas victime de la mesure actée. Faire valoir un argumentaire est normal. Par contre, ce qui est inadmissible, c'est quand certains politiques, rares fort heureusement, exercent une pression irrespectueuse et à l'encontre des valeurs de la République, ces valeurs qu'ils devraient pourtant incarner.

Pour l'UNSA Education, les opérations de carte scolaire comme les règles du mouvement doivent rester strictement du domaine de l'Education Nationale qui seule peut assurer l'équité de traitement des usagers comme des personnels.

Nous terminerons par souhaiter à chacun un bel été et des vacances reposantes et ressourçantes dans un contexte sanitaire revenu enfin à une certaine normalité. Et au retour, peut-être la surprise de moyens supplémentaires pour une école plus apaisée. Qui sait...